

Gérard CHATIN 

Conseiller municipal

Un Nouvel Avenir pour Sainte-Geneviève

Conseiller Communautaire

12 Rue du Bel Air 60730 Sainte-Geneviève

☎ 03 60 29 36 05 ☎ 06 27 45 37 12

✉ gerard.chatin@sfr.fr

le 3 Juin 2022

Monsieur Daniel VEREECKE
Maire de Sainte-Geneviève
60730 Sainte-Geneviève

Objet : Réponse à votre
courrier LR du 2/06/22

Monsieur le Maire,

Je fais suite à votre courrier daté du 2 juin dernier.

Il me semble que vous confondez débat politique et mise en cause personnelle. Vous parlez d'informations mensongères sans dire lesquelles. Vous me reprochez des critiques qui sont de l'ordre de l'appréciation politique et nullement exprimées en des termes incorrects. Depuis deux ans que nous sommes élus, nous demandons des réunions de la Commission Urbanisme, sans jamais en avoir qui ne soient obligatoires, soit 2 justifiées par la procédure de modification du PLU. Oui, j'ai le droit de prétendre que l'adjoint à l'Urbanisme « dit n'importe quoi » quand il évoque dans le bulletin municipal « d'éventuels projets de salle socio-culturelle et d'équipements de loisirs pour les enfants » puisqu'il n'en a jamais été question ni en Commission, ni en Conseil, et que de plus, ce n'est pas dans une zone 1AU_i que vous auriez pu les réaliser. Cela n'est pas la bonne qualification. Alors, lui pourrait écrire des informations fausses dans votre bulletin municipal et d'autres n'auraient pas le droit de contester cette désinformation sur quel que support que ce soit ? Je note d'ailleurs, que dans ce bulletin (page 2 et 3), vous utilisez l'invective en direction de citoyens, sans les nommer, qui vont bien au-delà de ma personne, et même de mes colistiers, mais qui touche des habitants qui n'ont fait que leur devoir de citoyens. Ce n'est pas le rôle d'un bulletin municipal. Votre expression politique devrait figurer sur un support autonome de celui de la Commune et que vous financeriez de façon autonome également.

Pour conclure, je considère votre courrier comme non avenu, qu'il n'est que la suite d'une forme de harcèlement. En effet, à chaque réunion de commission, je suis l'objet de pressions bien ciblées en ma direction, même, comme cela a été le cas, quand des écrits plutôt favorables sont dispensés en direction de l'un de vos adjoints dont la forme des travaux sont plus proches de notre démarche, comme cela a été le cas lors de la dernière réunion de la Commission travaux. Aussi ne me plierai-je pas à vos menaces et cet article subsistera sur le site. Si vous le souhaitez, il vous est loisible d'y rédiger un droit de réponse comme cela vous a déjà été proposé maintes fois.

Je vous prie, Monsieur le Maire, de bien vouloir agréer l'expression de ma considération.

